du 1 au 15/08/2020
Possibilité de réserver
Séjour A1/A2
1 minibus + 1 véhicule 5 places.
Participants : **11 vacanciers et 3 encadrants.**
Prix : 1 720€

SÉJOUR MÉAUDRE VERCORS

NOUVEAU SÉJOUR

CE SÉJOUR ACCUEILLE DES COUPLES

Nous vous invitons à passer vos vacances dans le Vercors en associant vos vacances à des activités de bien-être.
Vous séjournerez au centre du village de **Méaudre, village typique du Vercors** avec de nombreux commerces

Hébergement : Un grand gîte + appartement
Grand gîte :
Rez-de-chaussée : 1 grand séjour / cuisine avec TV, lecteur DVD, 2 canapés, 1 chambre avec 1 lit double, une douche à l'italienne et WC.
À l'étage : 1 salle de bain et 1 WC, 4 chambres :
2 lits simples, 1 lit double + 1 lit simple,
4 lits simples, 1 lit double.

L'appartement (à 2 mètres du grand gîte) avec une belle terrasse :
1 séjour cuisine avec cuisine équipée, canapé/TV et 3 chambres : 2 lits simples, 2 lits simples, 2 lits superposés (accompagnants).

Activités Bien–Être : (SANS SUPPLÉMENT)

Deux séances / semaine au Centre Bien-Être du Centre Aquatique Villard de Lans : jacuzzi, hammam et sauna.
+ un massage de détente en fin de séjour fait par une professionnelle.

Activités possibles :

Activités de bien-être, un massage de détente, soirée dansante, balades avec pique nique en montagne, une sortie restaurant, bar en terrasse, la fantastique luge 4 saisons à Autrans, baignades à la piscine de Méaudre ou Villard de Lans, visite de la Ferme des Marmottes, bowling, patinoire, sortie cinéma, le Musée du Patrimoine, les Grottes de Choranche, le Musée de l'Eau, visites de Villard de Lans /Méaudre/ Antrans/ Corrençon en Vercors, des animations touristiques et musicales dans la région (bals, soirées dansantes) proposées par les offices du tourisme.

Association Bien-Être Tourisme Loisirs Handicap : 102, place de la mairie 38660 LA TERRASSE.
Tél : 04.76.44.60.22 ou 06.68.99.77.53 / contact@enviebienetre.fr
Immatriculation Tourisme délivré par ATOUT FRANCE : n° IM038100017 / Garantie Financière : UNAT/Assureur : MAIF
Agrément Vacances Adaptées Organisées délivré par la préfecture de la région Rhône-Alpes arrêté n°16-57 du 25/05/2016.